

Metz, le 4 mai 2021

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'Eau

La Responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par : Astride ERMAN  
Tél : 03 87 34 33 27  
E-mail : astride.erman@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire  
3, rue Jean Julien Barbe  
57070 Vantoux

**OBJET** : Dossier de déclaration pour les rejets des eaux pluviales du lotissement « Les Hauts Jardins »  
sur la commune de VANTOUX

**RÉF.** : Dossier N° 57-2021-00122 – Dossiers EP - VANTOUX

**P.J.** : 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'eau),  
concernant l'opération :

**Rejet des eaux pluviales du lotissement "Les Hauts Jardins"  
Commune de Vantoux**

Ce dossier a été déposé par Nexity foncier conseil.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration
- un exemplaire du récépissé de déclaration n° 57 – 2021 – 00122 en date du 25 mars 2021
- un exemplaire du courrier d'accord de réalisation des travaux

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période  
d'un mois minimum, copie du récépissé de déclaration et du courrier d'accord. A l'issue de cette  
période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité Police de l'Eau,

  
Céline DELLINGER